

LE VILLABÉEN

Plan Local d'Urbanisme



P.8

Budget 2012



P.10

Travaux de
l'autoroute A6

Nouveau Décor Nouvelle Ambiance



McDonald's
Villabé
C.Cial Carrefour



AGENCE DE VILLABÉ

4 BIS, AV. DU 8 MAI 1945 - 91100 VILLABÉ

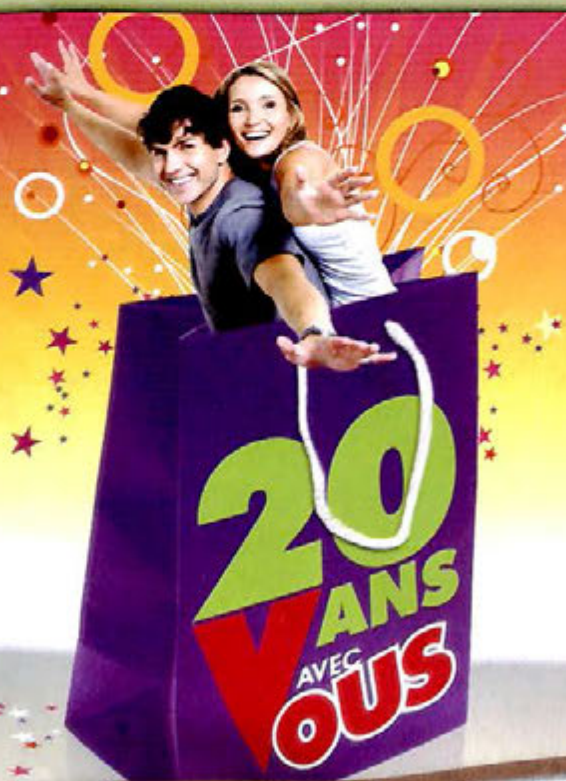
NOS SERVICES

- PRÉSENTATION DE VOTRE BIEN DANS 28 AGENCES
- SUIVI PERSONNALISÉ DE VOTRE DOSSIER DE VENTE
- ESTIMATION ÉCRITE GRATUITE

TOUTES NOS ANNONCES SUR
www.udi-immo.com

HORAIRES D'OUVERTURE : DU MARDI AU SAMEDI
DE 10H00 À 12H00 & DE 14H00 À 19H00

01 60 76 00 00



L'année ANNIVERSAIRE

Les boutiques

Du lundi au vendredi de 10h à 20h30.
Le samedi de 9h à 20h.

Carrefour Planet

Du lundi au vendredi de 9h à 21h30.
Le samedi de 8h30 à 21h30.

Centre Commercial Villabé

Route de Villoison • 91100 Villabé
Autoroute A6 • Sortie n°9
Tél. : 01 60 86 33 77

Carrefour
planet



70 BOUTIQUES
7 RESTAURANTS

CENTRE COMMERCIAL
Villabé
LE BON SENS DU SHOPPING

Sommaire

P. 4/5 **DÉCOUVRIR**

- **PLU : Plan Local d'Urbanisme**

P. 6/7 **VIVRE**

- **Retour en images ...**

P. 8 **VIVRE**

- **Un budget maîtrisé**

P. 9 **DÉCOUVRIR**

- **Association : HELP**

- **Entreprise : GAM Tendence**

P. 10/11 **AGIR**

- **Le combat est gagné : les dalles
béton de l'A6 condamnées**

- **Sécurité et prévention**

- **Conseil Municipal des Enfants**

- **Handicap : journée sport pour tous**

- **Des nouveautés à la médiathèque**

Alain Ramey

- **Créer ou reprendre une entreprise,
pourquoi pas moi ?**

P. 12/13 **COMMUNIQUER**

- **Manifestations à venir**

- **Tribunes des groupes politiques
représentés au conseil municipal**

P. 14 **ETAT CIVIL**

- **Naissances**

- **Décès**

Édito



Irène Maggini

Maire de Villabé

Priorité efficacité

Le mois d'avril est celui où nous votons comme chaque commune de France le budget de l'année. Bâtir un budget communal solide et ambitieux dans le contexte actuel est un véritable défi. Charges en hausse, missions nouvelles confiées aux communes, moyens mis à disposition sans cesse rognés, crise économique aux conséquences lourdes et durables... Malgré ces écueils, nous avons cette année encore mis au point un budget efficace, sans recourir à l'emprunt pour la troisième fois consécutive et en maîtrisant la hausse de la fiscalité locale à un niveau inférieur à celle du coût de la vie.

L'aide sociale, le maintien et le développement des services pour chacun d'entre vous, l'entretien et l'embellissement de notre commune sont des priorités incontournables qui nous contraignent à différer certains projets intéressants, certes, mais qu'il serait paradoxal de mener actuellement au détriment de notre action quotidienne. Je pense notamment au développement de nouveaux projets dans le cadre du jumelage avec notre commune soeur de Migliarino. Elle est comme nous aux prises avec des contraintes budgétaires fortes. Il n'est absolument pas question de remettre en cause ce partenariat. La mairie continuera à soutenir les projets individuels ou associatifs favorisant les passerelles avec l'Italie.

Toutefois, aujourd'hui, Villabé est prioritaire et toute dépense engagée doit être absolument nécessaire. Cette rigueur est le prix de l'équilibre budgétaire que nous savons maintenir.

Villabé, le 23 Avril 2012

Irène Maggini,

Maire, Vice-Présidente de la CAECE

Directeur de la publication : Irène Maggini
Rédacteur en chef : Jean-Marc Bouly
Rédaction : Service Communication Mairie de Villabé
Mise en page, conception graphique et mise en page des "pages pub" : Alonegraphic - Pascal Brenier, 06 99 420 440
info@alonegraphic.fr / www.alonegraphic.fr
Photos : Service Communication Mairie de Villabé
Imprimerie : L.V.R.I.
Régie publicitaire : Philippe Lachkar, Tél : 06 11 68 82 52
ou 01 60 79 39 29 / sp.91@orange.fr

PLU : Plan Local d'Urbanisme

Depuis 1998, l'urbanisme et l'instruction des permis sont régis par le Plan d'Occupation des Sols. Aujourd'hui, son contenu et les dispositions réglementaires ne sont plus adaptés au contexte communal et intercommunal.

Or, la loi ne permet plus de le faire évoluer dans des conditions satisfaisantes sans élaborer un Plan Local d'Urbanisme. En effet, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000 a supprimé les POS et créé le PLU. Puis les lois Grenelle de l'Environnement sont venues orienter son contenu vers une dimension environnementale.

QU'EST-CE QUE LE PLU ?

Outre un simple changement d'appellation, le PLU devient un véritable document de planification définissant les orientations et perspectives de développement de la commune. Son contenu est donc rénové et complété. Il comprend ainsi :

Un rapport de présentation : Il expose le diagnostic de territoire et fait ressortir les enjeux et perspectives d'évolution attendues à terme. Puis, il doit exposer et justifier les dispositions mises en oeuvre dans le dossier, tout en évaluant leurs incidences sur l'environnement.

Le projet d'aménagement et de développement durables : Il constitue le projet communal à moyen terme. Il définit les objectifs et orientations de protection, d'aménagement ou de développement de la commune. Ce sont ces orientations qui sont déclinées ensuite dans les différentes pièces du PLU, notamment réglementaires.

Des documents graphiques : Ils délimitent les différentes zones naturelles, urbaines, à urbaniser, auxquelles sont associés des règlements de construction distincts. Ils font également apparaître les emplacements réservés, les éléments de patrimoine naturel (arbres ou boisements) ou bâti à préserver, etc.

Des dispositions réglementaires : Elles définissent, pour chaque zone, les règles applicables aux projets d'aménagement et de construction, en terme d'affectation possible, d'implantation des constructions, de densités, de stationnement et de traitement architectural et paysager.

Des annexes diverses : Elles regroupent un certain nombre d'éléments à prendre en compte sur le territoire, tels que les servitudes d'utilité publique, les contraintes géotechniques et les risques, les zones de bruit (voie ferrée, voies automobiles), les informations sanitaires sur les réseaux, le droit de préemption urbain, etc.



LES ENJEUX DE CE PLU

Ainsi, en prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, le conseil municipal souhaite faire évoluer le document pour 4 raisons majeures :

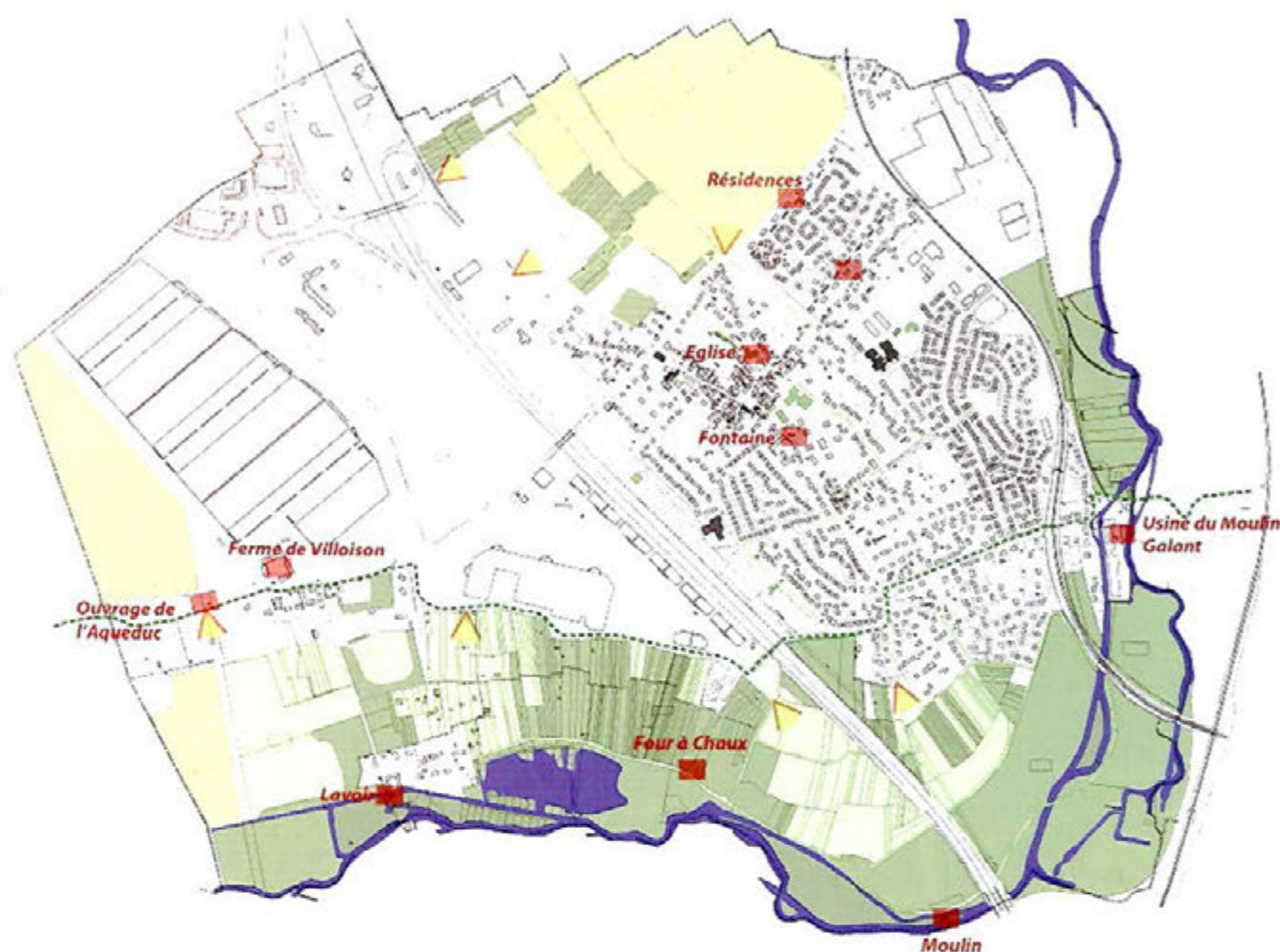
La prise en compte des évolutions du contexte intercommunal ... telles que l'intégration de la commune dans la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne en juillet 2010, l'approbation d'un Plan de Prévention des risques d'inondations sur l'Essonne, etc.

La prise en compte du contexte actuel et des évolutions de la commune. La situation socio-démographique, économique et le contexte urbain de la commune ont largement évolué depuis 1999 et certaines évolutions doivent être anticipées : vieillissement de la population, desserrement des ménages et évolution modérée et diversification des logements appellent à adapter les dispositions du POS pour maintenir le dynamisme et le caractère de village.

L'intégration des projets réalisés et des projets en cours de réflexion. Les grandes opérations menées dans les années 1990-2000 (ZAC des Heurts et ZAC des Brateaux) sont aujourd'hui achevées ou en voie de l'être. Elles seront intégrées et réglementées par le PLU. De plus, des réflexions sur l'évolution des zones urbaines sont également introduites afin d'y favoriser les projets de renouvellement urbain.

La poursuite des actions de Développement Durable. La préservation des caractéristiques environnementales et la protection du patrimoine bâti et naturel doivent aujourd'hui être renforcées.

Divers textes ont fait évoluer le contexte juridique à l'instar des lois GRENELLE de l'Environnement. Ainsi, le P.L.U. doit intégrer des règles plus adaptées pour la préservation du cadre de vie et la valorisation environnementale du territoire.



Une procédure en différentes étapes

L'élaboration d'un PLU nécessite une procédure d'environ 2 ans. Celle-ci se déroule en 4 phases ponctuées d'étapes de concertation et enquête publique.

PHASE 1 : LE DIAGNOSTIC ET LES ENJEUX - Il s'agit de la phase « d'aide à la décision » faisant ressortir les carences et les besoins, établissant des scénarios prospectifs d'évolution, et proposant les actions et moyens de mise en œuvre des lignes de force du projet municipal.

PHASE 2 : LE PADD - Il s'agit de l'étape dite « politique », car c'est durant cette phase que les grands objectifs et orientations du projet de la Municipalité sont définis, concertés (en vertu de l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme), validés pour être retranscrits dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.). Le Conseil Municipal du 9 Mars a débattu sur ce PADD.

PHASE 3 : MISE EN FORME DU PLU - Il s'agit de l'étape dite « technique », au cours de laquelle l'ensemble des pièces composant un P.L.U. sont élaborées (rapport de présentation, définition du règlement de zones, plans de zonages et de servitudes, annexes diverses ...).

PHASE 4 : CONSULTATION ET ENQUETE PUBLIQUE - Il s'agit de l'étape dite « administrative », au cours de laquelle le dossier arrêté est soumis à l'avis des services de l'État (3 mois de consultation) et en ultime lieu, de la population (enquête publique), avant son approbation définitive.

Retour en images...



21 janvier : Cérémonie des Voeux du Maire



7 février : L'épopée de Gilgamesh.
Un des récits fondateurs au programme des collégiens, rendu vivant par le Théâtre du Tiroir.



7 février : Contes humoristiques de Palestine.
Dans le cadre du festival «Les Hivernales», musique, contes et partage étaient au rendez-vous de cette soirée festive.

23 février : Journée Intergénérationnelle avec les enfants du centre de loisirs, les jeunes du service jeunesse et les seniors. Au programme : préparation de gâteaux, repas pris en commun puis après-midi casino.





10 et 11 mars : Les semelles du vent.
En clôture du festival «Les Hivernales», un mélange de genres, d'artistes, de cultures musicales.



14 mars : Sport Handicap.
300 personnes présentes et mobilisées pour l'accès au sport pour tous. Belle journée de solidarité et de partage.



17 mars : Concert de trompes de chasse.
Merci aux sonneurs des trompes de chasse du « bien aller de la forêt de Sénart » pour ce fabuleux concert.



18 mars : Brunette et les 3 ours.
Le conte de Boucle d'or et les 3 ours revisité par la comédienne Nathalie Le Boucher pour le plaisir des petits.



19 mars : La mémoire du chapeau qui grince. Les collégiens ont assisté à une conférence imaginative, animée par la Compagnie Les Frères Kazamaroffs. Une invitation au voyage, en d'autres lieux...



30 mars : Inauguration du terrain de boules.
Mme Le Maire a inauguré le nouveau terrain de boules pour le plaisir de tous les boulistes impatients de tirer et pointer.

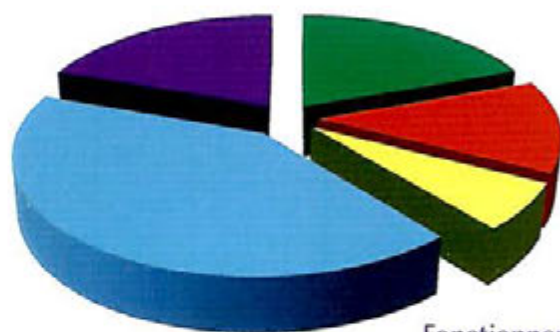
27 mars : Pas de quartier.
Trois comédiens, trois langages, trois sensibilités, pour un spectacle plein de poésie et d'énergie, proposé par la Compagnie Les Frères Kazamaroffs.



Un budget maîtrisé

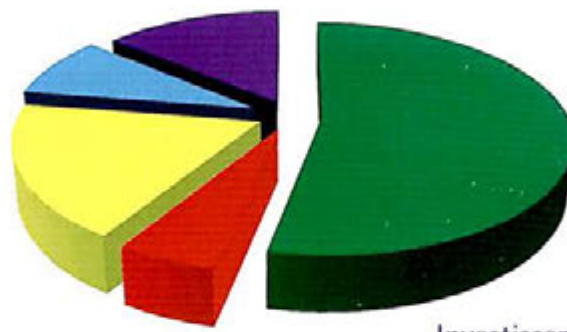
Le Budget Primitif 2012 de notre commune s'élève à la somme de 11 960 665,60 € dont 3 639 491,48 € en Section Investissement et 8 321 174,12 € en Section de Fonctionnement.

Le 4 avril dernier, Mme le Maire a soumis au vote du Conseil Municipal le budget ville 2012. Ce budget est tenu avec une hausse minime de la fiscalité locale, à un taux inférieur à celui du coût de la vie. Malgré un contexte difficile pour la préparation des budgets locaux (gels et baisses des dotations de l'État), notre commune continue d'investir sans recourir à l'emprunt pour la troisième année consécutive. Afin de maintenir un service public de proximité de qualité à tous les Villabéens, Mme Le Maire et son équipe se sont positionnées dans une logique de réduction des dépenses de fonctionnement (-3%). Ces directives confirment la prise de position émise lors du conseil municipal du 23 février dernier consacré au Débat d'Orientation Budgétaire.



Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement par secteurs d'activités		
Culture Sport Jeunesse	1 170 540 €	19,60 %
Enseignement Formation	775 790 €	12,99 %
Aménagement urbain environnement	373 755 €	6,26 %
Administration des services sécurité économie	2 487 523 €	41,65 %
Interventions sociales santé et famille	1 164 430 €	19,50 %
TOTAL	5 972 038 €	100 %



Investissement

Dépenses d'investissement par secteurs d'activités hors reports 2011		
Culture Sport Jeunesse	1 045 290 €	53,29 %
Enseignement Formation	109 651 €	5,59 %
Aménagement urbain environnement	362 700 €	18,49 %
Administration des services sécurité économie	171 318 €	8,73 %
Interventions sociales santé et famille	272 379 €	13,89 %
TOTAL	1 981 338 €	100 %

VOTRE QUOTIDIEN

La section de fonctionnement permet donc :

- d'assurer des prestations de service de qualité telles que le portage de repas à domicile, restauration scolaire, les classes transplantées, le fonctionnement et la réalisation des projets du Conseil Municipal des Enfants (récupérateur d'eau au centre de loisirs, rencontre intergénérationnelle)...

INVESTISSEMENT

En 2012, les investissements majeurs de notre commune seront les suivants :

- Informatisation des écoles et services administratifs de la Ville
- Installation d'un nouveau réseau téléphonique et internet permettant l'interconnexion de l'ensemble des sites de la commune et une diminution des coûts budgétaires des appels.
- Etude de l'aménagement futur de nouveaux locaux pour le CCAS
- Construction des vestiaires du stade (opération majeure du BP 2012 en investissement)

- Travaux d'étanchéité toiture de la maternelle Ariane et travaux de peinture dans les groupes scolaires
- Continuité du programme d'installation de caméras de vidéoprotection sur les bâtiments municipaux et points stratégiques de la voirie.

Notre fiscalité 2012...

Objet	Taux moyens communaux nationaux	Taux moyens communaux départementaux	Taux Villabé 2012
Taxe d'habitation	23,76	24,41	12,04
Taxe foncière (bâti)	19,89	18,62	17,08
Taxe foncière (non bâti)	48,56	65,91	54,66

Humanitaire, Environnement, Latitude, Planète...

Face à l'essor démographique, aux mutations économiques et techniques de notre société, Edward Wirth-Maximin a créé en décembre 2010 l'association Humanitaire, Environnement, Latitude, Planète. L'objectif principal de l'association est de comprendre comment se développe notre territoire et comment chaque génération y apporte sa contribution. C'est également prendre en compte les besoins des hommes pour les concilier avec le respect de l'environnement dans le but de créer un équilibre viable pour demain.

Voici des exemples d'actions réalisées depuis la création de l'association :

- Etude sur le terrain de l'aqueduc des eaux de la Vanne. On y apprend que l'établissement de l'aqueduc date d'un décret de Napoléon III de 1866 dans le but d'alimenter Paris en eau potable. Celle-ci y circule par simple gravité grâce à une pente très faible de 10 cm par kilomètre.
- Visite des anciennes carrières de grès dans la forêt de Champcueil (91) qui ont fonctionné jusqu'au début des années 1950.
- Visite de l'usine de production d'eau potable de Morsang-sur-Seine qui par un réseau de 4500 km alimente en eau 104 communes réparties sur 4 départements : Essonne, Val de Marne, Seine et Marne et les Yvelines.
- Participation à la collecte des denrées alimentaires pour les restos du cœur.
- Sensibilisation des enfants du centre de loisirs à la pollution et à la préservation de l'eau dans le cadre « les Messagers de l'eau de l'Agglo ».
- Recherche et étude sur la biodiversité animale dans l'urbanisme de notre commune qui montre des écosystèmes urbains d'une grande variété. On y découvre que Villabé en dehors des traditionnels moineaux, chiens, chats est le siège de visiteurs réguliers comme des renards, rats laveurs...



CONTACTEZ HELP : Edward Wirth-Maximin
Portable : 06 74 15 02 04 / Mail : help.as@hotmail.fr

GAM Tendance : Rénovez votre intérieur

Envie de changer votre intérieur, d'embellir votre habitat ou d'effectuer une remise en état suite à un sinistre, la société GAM Tendance est là pour vous aider et vous guider dans vos travaux de peinture intérieure et extérieure.

Fort d'une expérience professionnelle acquise depuis de nombreuses années, la société met à votre disposition ses compétences et son savoir-faire.

Sur chaque chantier, GAM Tendance réalise les missions qui lui sont confiées dans le respect des règles de l'art. Intransigeante sur la qualité des matériaux qu'elle utilise et de l'image de son métier, l'entreprise ne se contente pas d'appliquer une ou deux couches de finition sur les murs et les plafonds. Les artisans peintres travaillent bien en amont, pour protéger, corriger, voire réparer les surfaces dont ils ont la charge.

En plus des travaux de décoration et de peinture, GAM Tendance vous propose également des travaux de revêtement de murs et sols : parquets, moquette, revêtement souple, dalles, papiers peints...

Parce que l'esthétique, la solidité, la facilité d'entretien, la résistance à l'usure, le prix et le confort sont autant de critères qui doivent intervenir dans votre choix, l'entreprise vous propose des études et devis gratuits afin de vous conseiller sur les meilleures solutions. Rendre à la clientèle le meilleur des services demeurera toujours son ambition.

G.A.M. TENDANCE
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

- Revêtements sols & murs
- Décoration
- Peinture intérieure & extérieure

Devis gratuit

Tél : 01 60 86 42 61

Port : 06 85 95 69 45

Mail : gam.tendance@orange.fr



Pour plus de renseignements, contactez Monsieur Gérard MUSARRA au 06.85.95.69.45 ou par mail : gam.tendance@orange.fr

Le combat est gagné: les dalles béton de l'A6 condamnées

Ce long et périlleux combat contre les nuisances sonores et pour la sécurité des usagers, mené depuis bon nombre d'années prendra bientôt fin.



Grâce à l'action engagée par Alain Ramey notre précédent Maire, et poursuivie par Irène Maggini et son équipe, avec le soutien de notre député Manuel Valls, de Franck Marlin Député-Maire d'Etampes, de notre Conseiller Général Bruno Piriou, des associations de défense contre le bruit, des citoyens de Villabé et des élus des communes avoisinantes, ce dossier est en phase d'aboutir.

Les travaux de réhabilitation de la section A6 entre la commune de Lisses au nord et les communes de St Germain sur Ecole et de Perthes en Gâtinais au sud soit 17 km, sont engagés en 2012 au budget de l'Etat, pour un coût de 42,5 millions d'euros. L'ensemble de la section sera traité sur une durée minimale de 4 ans.

Dès la mi-avril, une communication sur les travaux sera mise en place via des panneaux d'information et la diffusion de communiqués de presse. Les travaux préparatoires commencent à Villabé, fin avril par la rénovation du terre-plein central dans les deux sens de circulation Paris-Provence-Paris avec la neutralisation des voies de gauche respectives.

La 1ère tranche de travaux proprement dits, qui porte sur la réfection du revêtement par la pose d'un nouveau recouvrement sur les dalles béton concerne la section nord d'environ 3,3 km sur les communes de Lisses et de Villabé, est prévue pour cet été, de nuit, afin de garantir la sécurité en limitant les bouchons et en minimisant la gêne occasionnée aux usagers de l'A6.

La réalisation de cette chaussée apportera enfin une solution aux problèmes des nuisances sonores. Une campagne de mesures sera effectuée à l'issue des travaux pour évaluer le nouveau niveau sonore.

Persévérance et tenacité ont été les maîtres mots durant ces nombreuses années d'attente. Les interventions auprès du Ministre des Transports, les multiples courriers et les nombreuses réunions permettent aujourd'hui à Irène MAGGINI et son équipe de clore définitivement ce dossier.

Merci à tous ceux qui se sont impliqués, depuis de nombreuses années dans cette action.

Sécurité et prévention

Dans le cadre de sa politique de sécurité et de prévention de la sûreté des personnes et des biens, la commune a décidé de mettre en œuvre de nouveaux outils de prévention dans les lieux particulièrement exposés aux risques de malveillance et aux dégradations.

Notre commune dispose déjà de caméras de vidéoprotection sur différents sites et bâtiments communaux. L'objectif de cette opération est de mettre à niveau les systèmes actuels, d'installer un nouveau système global de vidéoprotection, et de regrouper la

gestion de ces équipements au sein de la Police Municipale.

Ces nouveaux systèmes à vocation dissuasive, seront prochainement installés place du Pâtis (3 caméras), place Roland Vincent (2 caméras), gymnase Paul Poisson (adjonction de 2 caméras supplémentaires).

Les caméras fonctionnent 24h/24 et 7j/7. Les images sont transférées en direct dans un local spécialisé de la Police Municipale, fermé à clé, uniquement accessible au personnel désigné. Les enregistrements sont permanents et conservés pendant 7 jours.



Handicap : journée sport pour tous

Réalisée en partenariat avec le Conseil Général de l'Essonne, la DDCS, la ligue de football amateur, ainsi que la mission handicap et emploi du Crédit Agricole, la Journée sport pour tous 91 organisée le 14 mars dernier a rassemblé au Gymnase Paul Poisson plus de 300 participants ravis de cette merveilleuse journée.

Cette manifestation avait pour objectif de mobiliser et de sensibiliser le public sur les questions de l'intégration et de l'insertion des personnes en situation de handicap dans le sport et l'emploi.

Une quinzaine de sports a été mise à l'honneur comme le tir à l'arc, l'escalade, le volley, la pétanque avec bien évidemment l'opportunité de pouvoir tous les pratiquer dans un esprit de diversité et de convivialité.

Nous remercions tous les participants, bénévoles, organisateurs pour ce bel événement placé sous le signe du partage et de la solidarité.



Des nouveautés à la médiathèque Alain Ramey

Les DVD sont arrivés ! Une sélection parmi les meilleures réalisations filmiques à découvrir ! Avec un potentiel d'emprunt dans une collection de 12 000 vidéos présentes dans tout le réseau des médiathèques de l'agglomération !

La consultation numérique est gratuite pour tous !

3 postes multimédia permettent la consultation d'internet et du catalogue du réseau des médiathèques, la presse en ligne et le travail personnel.

Le réseau wifi ouvre la connexion pour les ordinateurs portables.



Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants remercie vivement le magasin Jardiland de Villabé pour avoir répondu favorablement à son projet en fournissant gracieusement un récupérateur d'eau pour le Centre de Loisirs «Les Copains d'Abord». Ce dernier sera installé prochainement par les agents des services techniques.

Nos jeunes conseillers investis dans leurs différents projets sont ravis de les voir ainsi se concrétiser. Dans le cadre de ses missions de Correspondant Défense, avec le soutien de Michel Berson, Sénateur de l'Essonne, et en partenariat avec le Club d'Automne, Cécile Rossignol accompagnera les enfants le 9 mai prochain pour une visite au Sénat.

Créer ou reprendre une entreprise, pourquoi pas moi ?

La Maison de la Création d'Entreprises (MCE) est un service de la Maison de l'Emploi Corbeil-Essonne/Evry qui bénéficie du soutien de l'Etat, du Fond Social Européen, des Communautés d'Agglomération Evry Centre Essonne et Seine Essonne, de la Caisse des Dépôts et Consignations.

La MCE, pour qui ?

- ceux qui sont à la recherche d'idées,
- ceux qui ont envie d'entreprendre,
- ceux qui ont plusieurs idées,
- ceux qui ont un projet mais ne savent pas comment le démarrer.

Vous avez envie de créer ? nous avons la méthode, rencontrons-nous !

La MCE, c'est où ?

Pépinière d'entreprises Le Magellan, 7 rue Montespan à Evry (91000).

Pour plus de renseignements, contactez Yves FERET par téléphone au 01 60 77 05 59 ou par mail : yves.feret@mde-corbeilevry.fr

Manifestations

samedi 28 avril

Fête des Plantes

De 14h à 18h, Jardin St Exupéry (derrière la Poste). Avec la participation des Jardiniers de France. Contact : Christian Bertaux 06.83.47.40.44.

dimanche 6 mai

2nd tour des élections présidentielles

dimanche 6 mai

Sortie à l'Opéra de Massy : Le Messie

Départ en bus à 14h30, parking de la Poste / tarif Villabéens : 10 €, tarif extérieur : 17,50 €



Conférence

Samedi 5 mai à 10h30, Espace culturel La Villa. Entrée gratuite

lundi 7 mai

Concert des années après-guerre par l'Amicale de Villabé

20h, Espace culturel La Villa

mardi 8 mai

Cérémonie commémorative

samedi 12 mai

Tremplin Jeunes talents

20h, Espace culturel La Villa.
1 entrée + 1 boisson non alcoolisée : 3 €

jeudi 17 mai

Rallye promenade dans le cadre de Villabé en Fête

8h, départ de l'Espace culturel La Villa

jeudi 24 mai

Conférence UTL : « Le mystère de la construction des pyramides résolu ? »

16h30, Espace culturel La Villa

vendredi 1^{er} juin

Concert des 3 chorales

20h, Espace culturel La Villa

vendredi 1^{er} juin

La Fête des Voisins

sam. 2 et dim. 3 juin

Villabé en fête

Spectacle, course pédestre, fête des enfants



mardi 5 juin

Fête du théâtre par les Ateliers Jeunes de l'ATV

20h, Espace culturel La Villa

dim. 10 et 17 juin

Elections législatives

vendredi 21 juin

Fête de la musique, avec : musique d'ensembles, chœur d'enfants et d'adultes, atelier vocal, violons, guitares et piano
20h30, Espace culturel La Villa

vendredi 22 juin

Feu de la St Jean

21h, place de la gare

Expression des



Agir ou s'agiter

Notre groupe félicite Mme le Maire pour sa contribution à l'obtention des financements nécessaires aux travaux de l'A6 qui ont démarré le 16 avril. Les réunions communes avec les élus locaux de tout bord, les rendez-vous au Ministère des Transports, la pression légitime exercée avec le soutien de notre député Manuel Valls ont payé et cette action constitue une nouvelle promesse tenue aux Villabéens.

Irène Maggini a donc AGI, dans l'intérêt général, là où le groupe d'opposition «Villabé ensemble» s'AGITE en vain. Dans un tract à l'orthographe approximative, il prétend que le maire aurait AGIT (sic!) discrètement et lui adresse un carton rouge. La réponse tient en deux points : d'une part, la sobriété de l'action municipale rime avec efficacité. D'autre part, un carton rouge ne peut être donné que par un arbitre, et les seuls arbitres en ce cas ne sont pas les élus d'opposition mais les électeurs de Villabé... Qui savent faire le choix de l'action plutôt que de l'agitation.

groupes politiques représentés au conseil municipal



Karl DIRAT – Frédéric FAURE –
Fabrice ROUZIC

Communication ? Information ? Comme de nombreux Villabéens nous rêvons d'une excellente communication municipale. Mais les informations ne circulent que dans un réseau d'initiés. Certes vous pouvez trouver quelques infos sur les panneaux administratifs, l'essentiel est ailleurs ! Qui a entendu parler du Plan local d'urbanisme ? Qui connaît le projet d'aménagement et de développement durables qui engage notre commune pour 20 ans ? Quid du coût du diagnostic et des projets d'urbanisme à Villabé ? Qui a entendu parler de l'arrêté définissant les zones inondables sur notre commune ? Quid du nombre et de la nature des enseignes commerciales qui arrivent sur notre zone commerciale ? Avez-vous été informé des projets d'aménagement ou de travaux dans votre quartier ? Avez-vous été entendu au sujet de l'augmentation de vos impôts locaux ? Vous sentez-vous écouté face à vos inquiétudes relatives à la sécurité ?

<http://www.karl-dirat.fr>
06 09 56 29 01



L'avenir

Notre groupe a exprimé sa satisfaction avec le PLU soumis au conseil municipal. Il retient ses trois axes principaux : préserver le caractère de notre village, conforter son dynamisme, développement durable. Il apprécie les engagements pris sur la pérennité du Cirque de l'Essonne menacée par Corbeil qui y veut la construction d'une route pour dégager le quartier de la papeterie. M. Dirat, UMP, s'est fait l'apôtre de ce mauvais projet annoncé mensongèrement par MM. Bechter et Dassault comme en discussion avec notre maire.

Villabé peut donc sur le plan urbanistique envisager un avenir positif. Mais il ne vit pas en autarcie, la politique du gouvernement pèse sur lui : transferts de charges, insuffisance des transports en commun, des moyens pour l'école, l'emploi, la sécurité... Il faut donc un changement politique en portant une majorité de gauche à la direction des affaires de notre pays. Notre soutien au Front de gauche s'inscrit dans cette nécessité.

M. CHAIGNEAU
et A. SEBASTIAN



Aucune parution par le
groupe «Villabé pour tous»

Naissances

Léa MERSHED le 24 octobre 2011

Ambre MILLOT le 1er novembre 2011

Damien MEYER le 9 novembre 2011

Bastien CABARRECQ le 21 novembre 2011

Morgane PENIN le 10 décembre 2011

Kéïla PALIN le 13 décembre 2011

Alicia SOOBRAYEN le 23 décembre 2011

Nora ZIKRI le 24 décembre 2011

Alicia BORD le 5 janvier 2012

Illi LEVASSEUR BELMOUDDEN le 8 janvier 2012

Issam NEBBACHE le 12 janvier 2012

Néllya MARTINS le 18 janvier 2012

Enzo FERNANDES le 23 janvier 2012

Virgile SZOT DUGER le 5 février 2012

Kilian LEFEBVRE le 14 février 2012

Dounia RAGOUD le 25 février 2012

Quentin BARREAU le 28 février 2012

Elaura CHICOINE le 3 mars 2012

Décès

Dimitrios SAMAKOVIDIS le 29 décembre 2011

Raymonde BAZERQUE veuve DAGUZAN le 20 janvier 2012

Roger GAILLARD le 23 janvier 2012

Jean DURAND le 28 janvier 2012

Yolande DESPLANCHES veuve GRAFF le 5 février 2012

Jean BOULANGER le 16 février 2012

Gérard LAVENIR le 22 mars 2012



Estelle Pelletier

Agent mandataire Indépendant

RCAS 507 981 728 Evry

ESTIMATION - ACHAT - VENTE

L'immobilier différent à Villabé

- ✓ Un réseau national
- ✓ Un agent indépendant proche de vous
- ✓ Un partenariat avec plus de 1300 sites internet immobiliers

www.pelletier.optimhome.com

estelle.pelletier@optimhome.com

☎ 01.60.86.36.00 / 06.22.92.06.57



TRAVAUX PUBLICS

Assainissement

Génie Civil

Ouvrage hydraulique

Voirie Réseaux Divers



www.mgce-tp.com - info@mgce-tp.com

2, voie du Marquis de Nattes - 91 070 BONDOUFLE - Tél.: 01 69 36 54 50 - Fax : 01 69 36 54 61



TAXIS
RADIO CORBEIL

- St Germain-les-Corbeil
- St Pierre-du-Perray
- Villabé
- Saintry-sur-Seine

22 voitures
7/7 toutes distances

Tél : 0160 88 14 14

Break, prévenir à la commande

Tél. Borne-Gare : 01 64 9626 00



ARNAUD MARIN

Maison fondée en 1877

**LA VOLONTÉ DE RESPECTER
VOS SOUHAITS...**

... en toute sérénité

PROCHE DE VOUS

MENNECY - 01.64.57.23.00

CORBEIL ESSONNES - 01.64.96.19.19

RIS ORANGIS - 01.69.43.66.33

JUVISY SUR ORGE - 01.69.24.81.50

www.pf-a-marin.com

CONTRAT OBSÈQUES
POMPES FUNÈBRES
FUNÉRAIRIUM
CRÉMATIION
MARBRERIE
7J/7 - 24H/24

P PARKING CLIENT

Mennecy

Viandes



**BOUCHERIE
CHARCUTERIE
TRAITEUR**

16, Bd Charles de Gaulle
91450 Mennecy

Tél: 01 64 57 00 25
Fax: 01 69 90 00 29

castorama

VILLABÉ



C.Cial Villabé A6

Rue des 44 Arpents

Tél. : 01 60 88 91 91

Du lundi au samedi de 8h à 20h

Le dimanche de 9h à 20h

castorama.fr/villabe

Ouverture du **Bâti Matériaux** dès 7h00, du lundi au vendredi



lancez-vous

APPRENDRE
À FAIRE SOI-MÊME
C'EST FACILE.

**Essayez et recommencez,
autant de fois que vous voulez**

Avec les ateliers ou les stages : peindre, poser un mitigeur,
percer un mur, changer une prise, monter une cuisine...
Testez, essayez, recommencez, c'est fait pour ça !



LE SUR MESURE

Choisissez vos formats,
matériaux, finitions...
Pour obtenir un résultat
unique et parfaitement
adapté à vos besoins

Plans de travail, portes de douche,
portes de placard, fenêtres,
volets et appentis, portails et travées, stores
bannes, stores d'intérieur.

100%
DES PRODUITS
DISPONIBLES

Facilitez-vous
la vie, chez nous,
c'est aussitôt
acheté aussitôt
emporté

Chez Castorama,
tous les produits
présentés en magasin
sont disponibles.

castorama

Du 1^{er} avril au 30 juin 2012

castorama

-10%*

sur l'article de votre choix

* Offre valable uniquement dans votre magasin de Villabé sur remise de ce coupon en caisse, non cumulable avec toute autre promotion en cours.